

Relations avec les institutions internationales

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge**

Band (Jahr): - **(1963)**

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

patrons suprêmes de la Croix-Rouge dans les différents pays. C'est ainsi que la reine des Pays-Bas, la reine de Thaïlande, la princesse de Monaco ont marqué leur attachement personnel à l'œuvre de la Croix-Rouge.

A Londres, du 8 au 10 mai, M. M. Bodmer, vice-président du CICR et M. R. Gallopin, directeur exécutif, ont participé aux imposantes manifestations organisées par la Croix-Rouge britannique en présence de la reine Elisabeth et du duc d'Edimbourg.

En France, la principale manifestation du Centenaire eut lieu sous la présidence effective du Chef de l'Etat et le président du CICR y avait été personnellement convié.

Plusieurs conférences ont été données par des délégués du CICR sur l'invitation de comités locaux de la Croix-Rouge, associant ainsi le Comité international aux manifestations, même décentralisées, des militants de la Croix-Rouge. Citons à titre d'exemple les conférences de M. Pictet à Liège, le 15 septembre, de M^{lle} Pfrtner à Kassel, le 9 octobre et de M. Coursier à Pontarlier, le 14 octobre.

A Stuttgart, le 30 novembre, M. Carl-J. Burckhardt, membre du CICR et ancien président, a pris part à la manifestation organisée pour commémorer la création de la première de toutes les Sociétés nationales de secours aux blessés militaires, à savoir la Croix-Rouge de Wurtemberg.

L'attribution de la médaille Florence Nightingale a suscité, de la part des récipiendaires et des Sociétés nationales honorées en leurs personnes, des manifestations de fidélité au CICR et au mouvement de la Croix-Rouge. La Société nationale du Libéria a célébré à cette occasion la première médaille attribuée à une Africaine.

RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES

Relations du CICR avec les Nations Unies et les Organisations spécialisées des Nations Unies

Le CICR est resté en rapports suivis avec les Nations Unies et avec leurs institutions spécialisées, particulièrement avec le Haut-Commissariat pour les Réfugiés et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). En relation avec les événements du Yémen ¹

¹ Voir ci-dessus, pp. 13-24.

et l'envoi par les Nations Unies, au début de juillet, d'une mission d'observation sur place, le CICR s'est concerté avec le Secrétariat général de l'Organisation. Les représentants de l'ONU au Yémen se sont déclarés prêts à faciliter dans toute la mesure de leurs moyens la mission humanitaire du CICR. Les facilités diverses que les Nations Unies accordèrent aux délégués, notamment dans les domaines des transports et des transmissions par radio, leur furent à multiples reprises d'un précieux secours.

Le CICR a délégué des observateurs à la 16^e Assemblée mondiale de la Santé tenue en mars à Genève, à l'Office européen des Nations Unies. Il a participé dans les mêmes conditions à la Session de l'ECOSOC en juillet et au Comité exécutif du programme du Haut-Commissaire en août et en octobre ainsi qu'au Comité exécutif de l'OMS en mai.

La célébration du Centenaire a donné l'occasion à plusieurs institutions des Nations Unies de publier des brochures ou des articles spécialement consacrés au mouvement et à l'œuvre de la Croix-Rouge.

Le Haut-Commissariat pour les Réfugiés a fait paraître une étude de trente cinq pages intitulée « La Croix-Rouge et les réfugiés », et qui rappelle ce qui, depuis la première guerre mondiale, a été fait en faveur des réfugiés sous l'impulsion de l'institution de Genève. Cette publication, fort intéressante et détaillée, se réfère notamment à l'initiative prise dès 1921 par le CICR pour signaler à la Société des Nations l'opportunité de créer un Haut-Commissariat pour les Réfugiés. « Toutes les organisations déjà au travail, écrivait alors M. Gustave Ador, président du CICR, seraient heureuses de faire de nouveaux efforts sous la direction générale d'un Commissaire de la Société des Nations, seule autorité supranationale pouvant résoudre un problème qui dépasse les compétences des organisations uniquement humanitaires ».

L'OMS, dans la série de son magazine « Santé du Monde », a publié, en avril, un album du Centenaire de la Croix-Rouge, très belle publication de 44 pages abondamment illustrées et qui retrace, avec des textes appropriés, les principales étapes de l'œuvre secourable de la Croix-Rouge.

Le Courrier de l'UNESCO, dans sa livraison de juin intitulée Histoire de l'Humanité, contenait six pages fort bien illustrées

sous le titre : « La Croix-Rouge, le Centenaire d'un emblème universel ».

Relations du CICR avec les autres organisations humanitaires non-gouvernementales

Mais ce n'est pas seulement avec les institutions internationales d'ordre gouvernemental que le CICR a maintenu le contact. Il a entretenu également ses rapports habituels avec les autres organisations bénévoles assumant, elles aussi, une tâche humanitaire.

Nous avons souligné comment, à propos de l'assistance juridique, le CICR avait maintenu son appui au Conseil international des Agences bénévoles (ICVA) dont il abrite le Secrétariat général dans ses propres locaux ¹. MM. Coursier et de Reynold ont représenté le Comité à la 1^{re} Conférence générale de l'ICVA tenue au Palais des Nations, du 23 au 27 septembre. M. Boissier, président du CICR, a assisté à la séance d'ouverture de cette Conférence et reçu l'hommage unanime des Agences bénévoles à l'occasion du Centenaire. M^{lle} van Berchem, membre du CICR, y représenta le Comité lors de l'attribution de la médaille Nansen à l'ICVA dont fait partie le CICR.

L'Ordre de Malte a entretenu ses relations traditionnelles avec le CICR par une visite du Grand Chancelier au siège du Comité, en mars, à l'occasion du Centenaire.

La Société de droit international a écrit en mai au CICR, pour s'associer aux célébrations du Centenaire de la Croix-Rouge.

Le colonel Meuli, membre du CICR, a participé, en septembre, à la 25^e session de l'Office international de documentation de médecine militaire. Le Comité exécutif de la Fédération internationale des collèges de chirurgie (Londres) a publié en août une résolution rendant hommage à la Croix-Rouge pour le Centenaire.

Le CICR a correspondu avec l'association « Amnesty » au sujet de l'aide humanitaire aux détenus politiques et la Fédération mondiale des anciens combattants a consacré à la Croix-Rouge la livraison de juin de sa Revue « Monde Combattant » sous le titre « Cent ans au service de l'humanité ». Cette livraison, fort

¹ Voir ci-dessus, p. 53.

bien illustrée, publie notamment un article de M. Pictet sur « Les Conventions de Genève » et un article de M. Coursier sur « La Croix-Rouge et la Paix ».

INFORMATION ET PUBLICATIONS

Au cours des manifestations qui marquèrent le Centenaire du CICR et celui de la Croix-Rouge en général, le Service de presse et d'information a été particulièrement actif. Il s'est efforcé d'éveiller, au près et au loin, l'intérêt de tous envers le mouvement de solidarité issu de la généreuse initiative d'Henry Dunant et envers l'institution qui en demeure le centre. Cette activité s'est exercée dans des domaines multiples : presse, publications diverses, radio, télévision, cinéma, iconographie, manifestations publiques, accueil de visiteurs.

Relations avec la presse

Les relations du Service d'information avec la presse suisse et étrangère ont atteint un niveau qui probablement n'avait jamais été égalé auparavant. Tout au long de l'année, ce service a reçu de nombreux journalistes des pays les plus variés et leur a fourni une abondante documentation sur le CICR, son histoire et son activité.

Par l'entremise de son Bulletin en quatre langues « L'Actualité de la Croix-Rouge », dont il a publié quinze numéros en 1963, ce service a diffusé un grand nombre d'informations et articles documentaires que la presse a largement reproduits jusque dans les pays les plus éloignés. En outre, répondant à d'incessantes demandes, il a remis des photos à de multiples journaux quotidiens et autres périodiques.

Durant les mois d'août et de septembre, plus d'une centaine de journalistes et reporters de la radio ou de la télévision se trouvaient à Genève. A tous, il fallait remettre de la documentation sur la Croix-Rouge au sujet de laquelle ils étaient, en général, insuffisamment renseignés. La tâche fut particulièrement ardue pendant le Congrès du Centenaire, au Palais des Nations, dont le CICR, en collaboration avec la Ligue et plusieurs Sociétés